

N° 0221 du 19 au 25 Juillet 2016- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE/ATELIER DE RÉFLEXION ET D'ECHANGES
SUR LES REFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES :

Pari gagné pour le HCRRUN



La table d'honneur lors de la cérémonie de clôture de l'atelier

ECONOMIE :

Hausse de 2,5% du niveau
général des Prix à la
consommation en Juin 2016



Le piment rouge frais (+30,7%)

P.4

Agriculture /Coton:
**Nana Adam Nanfamé
à la tête de la NSCT** P.2



Nana Adam Nanfamé, nouveau DG de la NSCT

POLITIQUE / OPPOSITION :
**La CDPA forme ses militants
sur la décentralisation** P.2



Mme Kafui Brigitte Adjamagbo-Johnson, SG de la CDPA

POLITIQUE/ATELIER DU
HCRRUN : QUELQUES EXPOSES
LES ROLES ET LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS
ET PARTIS PRENANTS DANS LE PROCESSUS DES
REFORMES : APPROCHE DU CHERCHEUR P.5&6



Essohanam BATCHANA, Maître de Conférence
aux Universités du Togo

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 19 Juillet 2016

Matin:

Ciel peu nuageux
24°C

Après-midi:

Ciel très nuageux
29°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.ig

Nuptia
Evenement-ciel

EDITO
Un Togo meilleur est possible

QU'ELLE EST belle, l'image donnée par les hommes politiques qui ont participé à l'atelier du HCRRUN la semaine dernière. Débats sans concession mais empreints de courtoisie et de considération.

Cette belle image prouve une fois encore qu'un autre Togo est possible. Un autre Togo de dialogue, de consensus pour le bonheur de ses enfants. Nous n'avons que ce lopin de terre et nous devons la préserver pour les générations futures.

Les réformes, OUI ! Tout le monde s'accorde là-dessus. Alors, plus d'affrontements.

Asseyons et, la tête froide, sans passions, réfléchissons à ce qui est bien pour le Togo, notre pays.

L'occasion est peut-être unique, historique. Que les erreurs et les manquements du passé nous servent de leçons pour que nous n'ayons plus à regretter demain.

Koudjoukabal

POLITIQUE / OPPOSITION :

La CDPA forme ses militants sur la décentralisation

Lancé le 28 avril dernier à Lomé, le Programme de contribution de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA) à l'enracinement de la démocratie et l'organisation d'élections locales démocratiques et paisibles au Togo est entré dans sa phase cruciale. Une première vague de 43 militants venus de 24 fédérations réparties sur le territoire national, ont suivi du 13 au 17 juillet à Lomé, une formation portant sur plusieurs thématiques, notamment la démocratie, la citoyenneté, la République et ses institutions, l'administration et ses services et la décentralisation.

Ces " formateurs des formateurs " ont fait ce samedi à Lomé une démonstration des connaissances acquises au cours de la formation, connaissances qu'ils vont mettre dans les jours et mois à venir à la disposition d'autres militants à la base, afin que ces derniers investissent les coins et recoins du pays pour éclairer la lanterne de la population à la base sur ces sujets d'actualité.

C'est en présence de la Secrétaire générale de la CDPA, Brigitte Kafui Adjagbo Johnson et de Dr Klaus-Peter Treydte, Représentant résident de Freidrich Ebert Stiftung, l'ONG

allemande qui a financé l'initiative.

" C'est un programme que nous avons conçu pour faire en sorte qu'à cette étape précise de l'évolution de notre pays vers une société véritablement démocratique et prospère, que la CDPA puisse encore une fois prendre les taureaux par les cornes. Notre parti a joué un rôle important dans la démocratisation du Togo. Mais aujourd'hui, nous devons nous remettre à la tâche et faire avancer le Togo afin que les préoccupations concrètes des Togolais concernant la décentralisation puissent être prises en compte et devenir une réalité, que les préoccupations qui concer-



Mme Kafui Brigitte Adjagbo-Johnson, SG de la CDPA

nent les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales, et même économiques et sociales, mais d'abord le politique, parce qu'il conditionne le reste, puissent devenir une réalité ", a indiqué Mme Adjagbo Johnson.

Ces objectifs, selon elle, ne seront atteints que " si on prend en

charge le travail d'éducation et de renforcement des populations pour qu'elles puissent jouer le rôle qui est le leur ".

Pour le Représentant résident de Freidrich Ebert au Togo, avec résidence au Bénin, l'accompagnement de la CDPA est mû par deux (2) choses essentielles : la culture de la paix et la décentralisation en tant que base même de la démocratie. " Nous sommes dans la tradition de lutter pour la paix internationale, interne et entre les générations. La décentralisation est au cœur de la démocratie en soi, l'Allemagne est un pays hautement décentralisé, c'est-à-dire que notre vie démocratique commence à la commune qui est le noyau dur de la démocratie ", a-t-il précisé.

Pour couvrir la totalité du pays, le parti initiateur du programme de contribution compte bientôt former ses militants dans les 19 fédérations restantes.

Le Programme de contribution de la CDPA à l'enracinement de la démocratie et l'organisation d'élections locales démocratiques et paisibles au Togo comporte deux (2) opérations, la phase de formation des formateurs dénommée " Paillote " et la seconde qui consiste à sensibiliser les populations à la base s'appelle " l'arbre à palabre ".

Source : © Afreepress

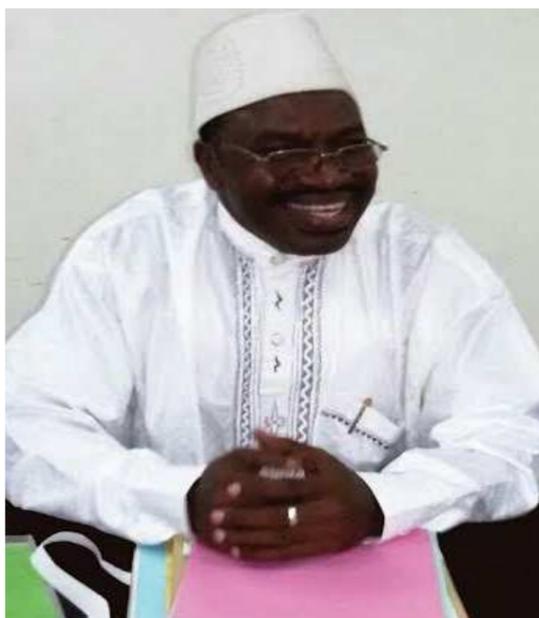
AGRICULTURE /COTON:

Nana Adam Nanfamé à la tête de la NSCT

DEPUIS LE 4 juillet dernier, la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) a un nouveau Directeur général. Le successeur de Kokou Djagni se nomme Nana Adam Nanfamé nommé à la suite d'un recrutement par appel à candidatures organisé par le Conseil d'administration de la société cotonnière.

Âgé de 53 ans, ingénieur agronome de conception, titulaire d'un Master en Agronomie et expert du Bureau international du travail (BIT) en coopératives et développement, le nouveau Directeur général, selon les informations parvenues à l'Agence de presse Afreepress, connaît bien la filière cotonnière pour y avoir consacré ses 17 dernières années.

Il a servi successivement aux postes de Directeur régional de la Société togolaise de coton (SOTOCO) dans les régions Centrale et de la Kara et de Directeur de la région cotonnière nord de la NSCT qui couvre les régions économiques de la Kara et des Savanes. M. Nanfamé aura pour principale mission de poursuivre les réformes de la filière, en optimisant sa gouvernance et l'accompagnement des producteurs dans l'esprit de la vision stratégique de la filière qui prévoit d'atteindre 200.000



Nana Adam Nanfamé, nouveau DG de la NSCT

un léger fléchissement à 77.850 tonnes en 2013 et 2014. La campagne 2014-2015 a connu un important rebond, passant à 114.000 tonnes de coton-graine avant de retomber à 81.000 tonnes pour la campagne 2015-2016.

NB: La plus haute performance en matière de production coton-graine dans l'histoire de la filière togolaise est de 188.000 tonnes en 1998-1999.

Source : © Afreepress

tonnes de coton-graine d'ici à 2022.

Société anonyme d'économie mixte créée le 29 mars 2009 en remplacement de la SOTOCO qui était une société d'Etat, la NSCT connaît depuis 2009 des relèvements et des régressions.

La production est passée de 28.000 à 46.244 tonnes de coton-graine entre 2009 et 2011. Elle est ensuite passée à 79.510 tonnes, puis à 80.594 tonnes avant de connaître

SITES WEB UTILES

- www.sogesti.net
Création de site web - Formations-Sage
- www.rapidehosing.com
Hébergement web bon prix
Hébergement zimbra-alfresco-odoo
- www.togomac.com
Centre Apple
Vente-Services-Formations
- www.emploitogo.com
Emplois-CV-Formations
- Togoarchive.com
Externalisation des archives
Gestion électronique des documents
- www.togoannonce.com
Vente-Achat-Location
Immobilier-Véhicules..

www.lemedium.info

LE MEDIUM
Hédonitaire d'Informations #
Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabal
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doullassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 26 Juillet 2016

**Rendez vous tous les samedis
soir au Restaurant - Bar
RDV 20/20 sur la route
de Cacaveli.
Entrée libre et gratuite !
Ambiance Orchestre
live - Animation
RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.**

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

POLITIQUE/ATELIER DE REFLXION ET D'ECHANGES SUR LES REFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES :

Pari gagné pour le HCRRUN

LES LAMPIONS se sont éteints sur l'atelier de réflexion et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles organisé par le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale HCRRUN. De l'avis des participants et des observateurs, la rencontre était une nécessité, vu la qualité des exposés et la sincérité dans les débats. Les conclusions de cette semaine de réflexion et de partage sur les contours de réformes à mener au Togo devraient désormais guider ceux qui seront chargés de le mettre en œuvre.

Débats fructueux

La première à éprouver un sentiment du devoir accompli était naturellement la présidente du HCRRUN, qui n'a cessé tout au long des 5 jours de travaux de rappeler aux participants, les raisons qui les y ont amenés. " Dans cette salle Fazao, des Togolaises et des Togolais, conscients que la raison finit par l'emporter sur la passion, ont discuté et ont décidé d'avancer, au nom de l'intérêt national" a dit Awa Nana Daboya incitant les togolais à consolider cette capacité à s'écouter les uns les autres avant de parler, avec le souci constant du respect réciproque. " Le dos ne se brise pas en s'inclinant, nous enseigne la Sagesse. Pour que les réformes prennent vie conformément à nos souhaits et vœux, donnons beaucoup de place au dialogue constructif et ouvrons-nous au consensus" conseille la présidente du HCRRUN.

Elle n'a pas manqué de souligner la présence des responsables des partis politiques, venus " dérouler la perception qu'ils ont des Réformes Politiques et Institutionnelles" et manifesté ainsi leur volonté de contribuer par leurs différences positives au processus de mise en œuvre des réformes et de consolidation de l'unité nationale.

Pour quelques acteurs de la société civile, ces journées de discussion sont loin d'être anodines. "Nous avons vécu un moment historique", a lancé Epiphnaie Houmey Eklu-Koevanu du GF2D. " Nous avons pu de façon générale, échanger sur les améliorations à faire pour que nos institutions, nos cadres juridiques répondent aux aspirations de la population, afin que les réformes à opérer prennent en compte, non seulement nos propres réalités, mais aussi l'environnement international", a-t-elle dit.

Et Maintenant

Comme le soulignait, à juste titre l'ambassadeur de l'Union Européenne au Togo, la multiplication des initiatives de dialogue



Les conclusions de l'atelier remises au ministre Pius Agbétomey (dt)

sans résultats tangibles contribue au sentiment de frustration et à la résignation qui engendre l'immobilisme de la société. Et c'est le défi que le HCRRUN doit relever. Quand bien même il n'a pas vocation à mettre en œuvre les réformes, il a prouvé à toute la classe politique et à la société civile qu'il peut être un moteur pour l'aboutissement des réformes d'autant que l'ANC et d'autres ont émis de sérieuses réserves sur le bien-fondé de la tenue de l'atelier.

D'ailleurs, les langues acérées et fourchues n'ont pas cessé de cracher leur venin aux lendemains de ce succès du HCRRUN.

Si l'ANC et son appendice CDPA semblent avoir perdu les leurs, les leaders de "Le Togo Autrement" et du PRR ont sorti leur crocs pour dire tout le bien qu'ils pensent de cet atelier.

Pour Fulbert Atiisoh, les réformes politiques et institutionnelles sur lesquelles les réflexions de l'atelier du Haut-commissariat ont porté, sont générales.

" Si on ne veut pas prendre le

temps de créer cette commission pour lui déléguer la réflexion sur les réformes et qu'on veut faire organiser par le HCRRUN un atelier sur les réformes, c'est qu'on veut apaiser les ardeurs et l'attention qui se cristallisent depuis certaines sorties malheureuses du chef de l'Etat en Allemagne et d'un certain représentant d'UNIR à un débat public", a dit Fulbert Atiisoh. Nicolas Lawson ne fait pas mieux dans son invective contre l'activité du HCRRUN.

Il est tentant de leur opposer ces réflexions de la présidente Awa Nana Daboya qui indiquent que les résultats de l'Atelier national sur les Réformes Politiques et Institutionnelles doivent nous conforter dans le sentiment que devant un défi national, il faut une réponse nationale. " Dans un élan empreint de sincérité et de respect mutuel, vous avez indiqué la direction que doivent prendre les Réformes Politiques Institutionnelles. Vous nous avez exhortés à ne pas enfermer ces Réformes dans les considérations

strictement partisans notamment en ciblant des institutions spécifiques ou en procédant à des réformes personnalisées. Cette approche parmi tant d'autres qui se sont dégagées de nos travaux participe d'une meilleure compréhension des Réformes Politiques et Institutionnelles auxquelles nous convie la CVJR", a dit Awa Nana.

Au-delà des polémiques, il serait intéressant que la commission annoncée par le chef de l'Etat pour le brainstorming sur les réformes voit le jour rapidement pour que l'attente des togolais ne dure plus longtemps.

Les assurances du ministre de la Justice quant à la suite à donner à ces conclusions laissent entrevoir tout de même que le gouvernement ira dans ce sens. Le gouvernement étudiera avec le plus grand soin les conclusions et les points de convergences assortis de l'atelier. Il continuera à jouer sa partition dans la conduite du vaste chantier des réformes constitutionnelles et institutionnelles qui s'inscrivent dans la volonté commune des Togolais d'œuvrer en vue de l'approfondissement et de la consolidation de la démocratie, du renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance", a dit Pius Agbétomey.

Il est clair que les mentalités changent et que les togolais aspirent à un changement profond de leur pays. L'ambiance qui a prévalu lors des travaux en est, peut-être, le début d'une nouvelle démarche des hommes politiques vers un lendemain meilleur pour le Togo.

Ali SAMBA

ECONOMIE / FINANCE :

Les conseils de la BCEAO aux banques togolaises

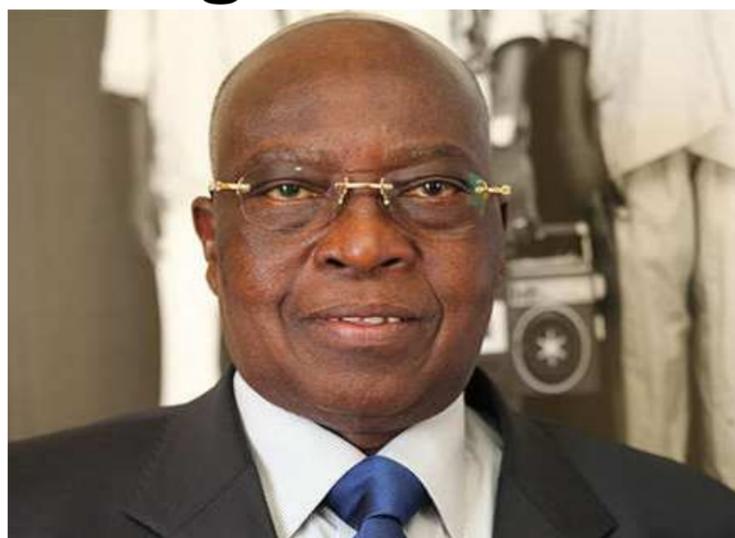
L'ACTIVITÉ BANCAIRE est en hausse avec un total bilan qui a progressé de 16% en un an à 1 934 Milliards de F CFA à fin Mars 2016. Une évolution qui s'explique par la progression des dépôts +6% et des crédits +4%.

Des chiffres communiqués à l'issue de la 2^e réunion de concertation entre les responsables de la banque centrale BCEAO et les dirigeants des établissements de crédits.

Le secteur bancaire se porte relativement bien et continue de jouer son rôle d'intermédiation.

Les dépôts et les crédits sont en hausse. Le taux de croissance est de 5,4%. Les banques contribuent au financement de cette croissance et de l'économie togolaise, a indiqué Kossi Tenou, directeur national de la BCEAO.

Ces performances se sont



Ministre d'Etat Adjé Otèth Ayassor, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du développement

accompagnés de la dégradation de la qualité du portefeuille de crédit, regretté M Tenou qui a invité les banques à être très vigilantes dans l'octroi des prêts.

Autre recommandation formu-

lées par la BCEAO, plus de transparence et de responsabilité dans la gestion, renforcement des fonds propres et de diversification des risques.

Source : republicoftogo.com

Zozo

L'UA A TROUVÉ LES MOYENS DE SE FINANCER



Faure Gnassingbé dimanche lors du sommet

Les chefs d'Etat africains ont adopté dimanche à Kigali lors du sommet de l'Union africaine le principe d'une taxe sur les importations pour financer l'organisation panafricaine et réduire sa dépendance vis-à-vis des pays donateurs. Cette nouvelle taxe de 0,2% doit s'appliquer à toutes les importations des 54 Etats membres de l'UA, à l'exclusion de certains biens de première nécessité qui restent à déterminer.

Le budget 2016-2017 de l'UA s'élève à 781 millions de dollars, hors opérations de maintien de la paix. Sur cette somme, les Etats membres ne financent que 212 millions, contre 569 millions de dollars par les donateurs étrangers (Union européenne, Etats-Unis, Chine, Banque mondiale), soit près de 73% du budget.

Le président togolais Faure Gnassingbé participe au sommet.

Source : @Republicoftogo

ANNONCE HISTORIQUE

Le roi Mohammed VI a annoncé dimanche que le moment était arrivé pour que le Maroc retrouve sa place naturelle au sein de l'Union africaine, qu'il avait quittée en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Polisario.

Cela fait longtemps que nos amis nous demandent de revenir parmi eux, pour que le Maroc retrouve sa place naturelle au sein de sa famille institutionnelle. Ce moment est donc arrivé, a déclaré le roi dans un message adressé au sommet de l'UA qui se déroule à Kigali, selon l'agence de presse marocaine MAP. Par cet acte historique et responsable de retour, le Maroc compte œuvrer au sein de l'UA en vue de transcender les divisions, a déclaré le souverain.

Il est revenu sur les conditions dans lesquelles le Maroc avait décidé en 1984 de quitter l'Organisation de l'union africaine (OUA) - qui a précédé l'Union africaine - à la suite de l'admission en son sein de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

L'indépendance de cette ancienne colonie espagnole, annexée par le Maroc, avait été proclamée par le Front Polisario (Front pour la libération du Sahara occidental et du Rio del Oro), créé en 1973. Après des années de lutte armée, un cessez-le-feu a été proclamé en 1991.

Source : @Republicoftogo

Zozo
LES PROPRIÉTAIRES DE FORAGES ET DE SOCIÉTÉS DE PURE WATER NON AGRÉÉS DISPOSENT ENCORE D'UN MOIS

A Lomé comme à l'intérieur du pays, l'eau est mise à la disposition d'une population de plus en plus grande par les forages privés et les sociétés de "Pure water". Ces forages privés et sociétés d'eau mise en sachets deviennent nombreux au jour le jour qu'il est permis de douter de la qualité de l'eau servie.

Les ministres de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, le colonel Ouro-Koura Agadazi, de la Santé et de la protection sociale, Pr Moustapha Mijiyawa et du Commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Bernadette Legzim-Balouki tapent du poing sur la table.

"Tous les producteurs non agréés sont invités à se mettre impérativement en règle dans un délai d'un mois à compter de la date de signature du présent communiqué. Passé ce délai, les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par le code de l'eau en son article 171", indique un communiqué conjoint des trois (3) ministres.

L'obtention d'un agrément interministériel par les producteurs d'eau embouteillée et/ou en sachets est prévue par la loi n° 2010-004 du 14 juin 2010 portant code de l'eau, notamment en son article 74 qui dispose : "le captage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine à partir des réseaux privés ainsi que son embouteillage et sa mise en sachets sont soumis respectivement à l'autorisation préalable délivrée par le ministre chargé de l'eau sur avis du ministre chargé de la santé".

Source: © Afreepress

KPALIMÉ SERA UNE PRISON MODÈLE

La nouvelle prison de Kpalimé devrait accueillir ses premiers détenus en fin d'année ou au début de l'année prochaine, a indiqué samedi le ministère de la justice.

Le bâtiment est financé par l'Etat avec le concours de l'Union européenne.

Il y a urgence. Il faut désengorger le centre pénitentiaire de Lomé prévu pour 700 prisonniers mais où se trouvent plus de 2.000 détenus. La prison de Kpalimé a été conçue sur la base de cellules individuelles avec de nombreuses parties communes : terrains de sport, réfectoire, ateliers de formation, etc...

Elle devrait servir de modèle pour les autres établissements qui seront construits dans le pays dans la décennie à venir.

Source: @Republicoftogo

ECONOMIE : Hausse de 2,5% du niveau général des Prix à la consommation en Juin 2016

SELON L'INSTITUT National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), le niveau général des prix à la consommation, en Juin 2016, a poursuivi sa hausse amorcée depuis avril 2016. Il a progressé de 0,2% contre respectivement 1,6% et 1,2% aux mois de mai et avril 2016.

Cette hausse est due essentiellement à la progression des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,7%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,0%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation "Communication" (+0,2%) "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+1,4%) et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,2%). Parallèlement les prix des produits de la fonction de consommation ; "Transports" (-1,1%) ; "Biens et services divers" (-0,1%) et "Santé" (-0,1%) ont enregistré une baisse.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postes tels que : "Céréales non transformées" (+7,0%) ; "Tubercules et plantain" (+14,1%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l" (+5,1%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+0,6%) ; "Fruits secs et noix" (+53,3%) ; "Volaille" (+3,5%) ; "Poissons frais" (+2,4%) ; "Autres matières grasses" (+11,6%) ; "Boissons non alcoolisées artisanales" (+2,2%) ; "Sucre" (+0,8%) ; "Autres conserves de poissons" (+0,9%) ; "Lait" (+0,3%) ; "Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes" (+0,8%) et "Produits laitiers" (+0,7%). Dans le même temps, les postes "Légumes frais en fruits ou racine" (-13,5%) ; "Légumes frais en feuilles" (-25,9%) ; "Farines, semoules et gruaux" (-16,6%) "Autres produits à base de tubercules et de plantain" (-4,9%) ; "Pains" (-7,0%) et "Huiles" (-1,4%) ont tiré l'indice à la baisse.

Concernant la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" sa hausse est déterminée par le poste "Combustibles solides et autres" (+8,0%). Quant à la fonction de consommation "Communication", la hausse est en liaison avec celle du poste "Communication téléphonique 2" (+0,2%).

S'agissant de la fonction de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants", sa hausse est influencée par les postes "Vins et boissons fermentées" (+4,6%) et "Bière" (+1,2%).

Pour ce qui est de la fonction de consommation "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,2%), l'origine de sa hausse est à rechercher au niveau du poste "Articles de ménage non durables" (+0,4%).

Les plus fortes hausses

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (+15,5%) ; "Igame" (+17,5%) ; "Piment rouge frais" (+30,7%) ; "Charbon de bois"



Le piment rouge frais (+30,7%) la seconde plus forte hausse

(+8,2%) ; "Tomates rondes (Pomme)" (+4,7%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (+6,9%) ; "Noix de coco sec" (+67,0%) ; "Bananes douces" (+12,1%) ; "Manvi fumé (Hareng)" (+10,8%) ; "Carottes" (+41,9%) ; "Oignon frais rond" (+8,2%) ; "Piment vert (Gboyébessé)" (+8,4%) ; "Poulet congelé importé" (+4,5%) ; "Noix de palme (Décou)" (+13,4%) ; "Pintade locale vivante" (+26,5%) ; "Oranges locales" (+3,6%) ; "Parfum" (+2,4%) ; "Insecticide solide en spirale" (+4,9%) ; "Manioc frais (Agbéli)" (+4,1%) ; "Tchoukoutou local artisanal" (+7,7%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (+0,8%) ; "Sucre raffiné en poudre" (+2,5%) ; "Appel Heure creuse Togocel" (+2,8%) ; "Bière locale ordinaire" (+1,6%) ; "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (+0,4%) ; "Coq vivant local" (+2,8%) ; "Haricots rouges secs" (+1,5%) ; "Sardine à l'huile végétale" (+1,5%) ; "Jus de citron" (+2,5%) ; "Choux vert" (+14,7%) ; "Appel Heure normale Togocel" (+1,4%) ; "Cacao avec du lait en poudre (MILO)" (+1,6%) ; "Lait concentré sucré en boîte, importé (Bonnet bleu)" (+0,8%) ; "Appel Zone 3(Togocel vers France)" (+2,3%) ; "Piment rouge sec en poudre" (+6,1%) ; "Appel Operateur 1" (+1,5%) ; "Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (+3,4%) ; "Ail frais" (+5,6%) ; "Appel Operateur 2" (+1,4%) ; "Jus de bissap" (+1,6%) ; "Mangue greffée" (+6,5%) ; "Pâte d'arachide" (+3,9%) ; "Poulet local vivant" (+1,3%) ; "Appel Zone 1(Togocel vers Bénin)" (+2,3%) ;

"Crème fraîche" (+2,7%) ; "Botokoin" (+1,8%) ; "Layette bébé (couche carrée en tissu)" (+2,6%) ; "Liha sucré" (+2,2%) ; "Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin)" (+0,2%) ; "Croissant sans beurre" (+2,0%) ; "Tripes et abats de bœuf" (+1,1%) ; "Corned beef (EXETER)" (+1,4%) ; "Fromage industriel (La vache qui rit)" (+0,8%) ; "Appel Zone 2(Togocel vers Ghana)" (+1,4%) et "Matelas mousse" (+1,2%).

Les plus fortes baisses

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer : "Gombos frais" (-51,6%) ; "Sel de cuisine gros cristaux" (-45,2%) ; "Adémè" (-31,8%) ; "Salade verte locale (Laitue)" (-27,7%) ; "Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés" (-9,7%) ; "Akpala fumé (Chinchard)" (-3,3%) ; "Akpan" (-54,5%) ; "Mélange 2 temps" (-5,1%) ; "Gboman" (-17,7%) ; "Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés" (-

3,2%) ; "Riz importé brisé vendu au petit bol" (-2,2%) ; "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-1,8%) ; "Huile végétale (Nioto)" (-2,2%) ; "Pain sucré artisanal sucré" (-9,6%) ; "Gingembre frais" (-26,8%) ; "Manioc râpé (Agbélima)" (-6,9%) ; "Farine de manioc (Gari)" (-4,6%) ; "Tapioca petit grain" (-6,6%) ; "Pain artisanal salé" (-12,2%) ; "Arachide décortiquée crue" (-6,2%) ; "Citrons" (-15,5%) ; "Cure dents" (-6,1%) ; "Aubergine locale" (-6,2%) ; "Ananas frais" (-8,5%) ; "Haricots blancs secs" (-2,2%) ; "Banane plantain mûre" (-3,3%) ; "Crabes frais (aglinvi moumou)" (-4,1%) ; "Maïs en pâte (Mawoè)" (-3,3%) ; "Beurre frais en vrac" (-25,1%) ; "Concombre" (-15,7%) ; "Beignet du haricot (Gawou)" (-31,4%) ; "Betterave" (-11,0%) ; "Carpe frite à l'huile rouge" (-4,4%) ; "Pain en baguette" (-1,6%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (-1,8%) ; "Riz local longs grains vendu au petit bol" (-2,8%) ; "Cossette de manioc" (-2,0%) ; "Viande de bœuf avec os au kg" (-0,4%) ; "Doèvi frit" (-4,4%) ; "Sésame" (-2,5%) ; "Essence super de rue" (-0,8%) ; "Piment rouge sec" (-4,4%) ; "Sucre raffiné en morceaux" (-1,4%) ; "Chips" (-2,5%) ; "Viande de bœuf sans os au kg" (-0,3%) ; "Essence mélange de rue" (-0,8%) ; "Pomme fruit" (-1,8%) ; "Kéké" (-8,9%) et "Moustiquaire imprégné" (-2,8%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une très faible baisse de 0,01% contre une baisse de 0,1% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a régressé de 0,2%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 1,8%, celui des produits énergétiques a diminué de 0,4%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une hausse de 0,7% et ceux des produits importés ont diminué de 0,9%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits du secteur primaire ont augmenté de 4,7% alors que ceux du secteur secondaire ont chuté de 0,7%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse respective de 0,4% et de 0,1% des prix des produits non durables et des produits semi durables.

Evolution Trimestrielle

Le niveau des prix du mois de juin 2016, comparé à celui du mois de mars 2016 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 3,0% sous l'influence de la hausse des prix des

produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+10,4%) ; "Restaurants et Hôtels" (+2,0%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,1%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,3%) ; "Santé" (+0,4%) ; "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+0,8%) et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (-0,1%). Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation "Transports" (-3,7%) et "Communication" (-3,2%) ont enregistré une baisse.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par la hausse des prix des produits frais (+13,6%) pendant que les produits de l'énergie ont diminué de 3,6%. Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée principalement par la hausse des prix des produits du secteur primaire (+20,6%) et dans une moindre mesure par le secteur secondaire (+1,0%). Suivant la durabilité, cette hausse est l'action conjuguée de la progression des prix des produits, non durables (+5,4%), semi durables (+1,2%) et durables (+0,5%). Concernant la provenance, l'augmentation de l'indice est marquée par la hausse des prix des produits locaux (+4,6%) malgré la baisse de 0,6% des prix des produits importés.

Evolution annuelle

Par rapport à juin 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 2,5% due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+8,4%) ; "Restaurants et Hôtels" (+2,9%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+3,4%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,1%) ; "Biens et services" (+0,8%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,5%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+1,3%). Cependant, les fonctions de consommation "Transports" (-6,3%) et "Communication" (-3,1%) ont connu une baisse.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+11,2%) et des produits hors énergie hors produits frais (+1,2%). Dans le même temps, les prix des produits de l'énergie ont diminué de 7,3%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+4,4%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 1,5%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 4,2% et 3,3%. Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits du secteur primaire (+17,8%) et de celle des prix des produits du secteur secondaire (+0,7%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 2,1% en juin 2016 contre 2,0% en mai 2016 et 1,9% en avril 2016. En Mai 2016, ce taux d'inflation était de 1,2% dans la zone UEMOA.

POLITIQUE/ATELIER DU HCRRUN : QUELQUES EXPOSES LES ROLES ET LES RESPONSABILITES DES ACTEURS ET PARTIS PRENANTS DANS LE PROCESSUS DES REFORMES : APPROCHE DU CHERCHEUR

Thème : LES ACTEURS POLITIQUES FACE A LA QUETE D'UNE IDENTITE TOGOLAISE ET D'UNE RECONCILIATION NATIONALE (1ere partie)

Par **Essohanam BATCHANA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Département d'Histoire et d'Archéologie

L'atelier du HCRRUN qui s'est achevé la semaine dernière à Lomé a été une occasion pour de nombreux professeurs d'Université de mener des réflexions sur des pans de l'histoire de notre pays. Beaucoup de participants ont été séduits par quelques exposés, notamment celui du Professeur Essohanam BATCHANA... Bonne lecture !

AVEC UNE superficie de 56 600 Km², le Togo compte une quarantaine d'ethnies. Ans ce petit territoire de moins de 7 millions d'habitants (RGPH1 2010), l'on dénombre plus de 109 partis politiques de diverses tendances. Depuis l'époque coloniale, ces acteurs animant la scène politique se déchirent sur des questions vitales débouchant sur des crises politiques et des affrontements intercommunautaires.

Ces violences ont amené déjà en mai 1963, les autorités politiques, à créer une Commission de réparations en vue de dédommager les victimes des persécutions politiques entre le 27 avril 1958 et le 13 janvier 1963. Quarante-six (46) ans après, le pouvoir fut de nouveau obligé de créer un autre organe de réconciliation, la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR). Celle-ci s'est penchée sur les violences à caractère politique entre 1958 et 2005 et a fait des recommandations en vue de réformer la société togolaise.

Ces réformes peinent à voir le jour, les acteurs impliqués dans ce processus ne s'accordant pas sur leur mise en œuvre. Dans une approche historique, cette communication montre qu'au Togo, le consensus a été toujours difficile à trouver : dates mémorielles controversées, emblèmes nationaux dévoyés, héros nationaux introuvables, etc.

Elle tente aussi de comprendre les dissensions politiques au Togo et s'interroge sur la faisabilité des réformes si les acteurs eux-mêmes ne sont réformés.

1. Le Togo, un pays à la recherche de son identité ?

L'histoire d'une nation est toujours ponctuée d'événements heureux ou malheureux, inscrits dans la mémoire collective. Ces événements devenus un héritage collectif sont commémorés à défaut d'être célébrés. C'est ainsi qu'en France par exemple, le 14 juillet 1789, le 11 novembre 1918, le 6 juin 1944, ou encore le 8 mai 1945, etc. commémorées, constituent pour les Français une occasion de rappeler les valeurs cardinales qui sous-tendent la Nation. Au Togo, les dates commémoratives sont souvent objets de débats.

1.1. Des dates controversées, une célébration en demi-teinte

En raison de son statut juridique particulier sous le régime de tutelle¹, le Togo connut très tôt une vie politique. De 1946 à 1960, cinq formations occupèrent la scène politique avec point d'orgue la proclamation de l'indépendance le 27 avril 1960. L'histoire de ce territoire a été ponctuée de faits marquants. Des auteurs (Agbobli 1992, 2007 ; Kadanga

2007 ; Agboyibo 1999 ; etc.) sont unanimes sur les quatre dates les plus importantes : le 27 avril 1958, le 27 avril 1960, le 13 janvier 1963 et le 13 janvier 1967. Ces dates, événements majeurs de l'histoire politique du Togo, divisent. Entre 1958 et 1959, une controverse au sujet du choix de la date de la proclamation de l'indépendance opposa les acteurs conduisant à une rupture entre Anani Santos, ministre de la Justice et son Premier ministre, Sylvanus Olympio.

En effet, le tandem CUT-Juvento, victorieux des législatives anticipées du 27 avril 1958, avait fait campagne pour l'indépendance immédiate. Le Mouvement des jeunes, Juvento⁶ insista pour que l'indépendance soit proclamée sans délai, c'est-à-dire dès 1958. Négréta, son journal, s'en fit l'écho dans son numéro 16 du 27 mai 1958 :

"En fin d'année, se posera à l'ONU la question de la date de l'indépendance du Togoland Oriental. (...) Du reste, dans le cadre du système de tutelle, le seul élément qui conditionne l'octroi d'indépendance, c'est la maturité du peuple intéressé. Aucune contestation n'est plus possible sur ce point quant au Peuple togolais. L'état de sous-développement économique ne peut être un empêchement à l'octroi de l'indépendance".

Or, forts des difficultés liées à l'exercice du pouvoir et de la conjoncture économique, le Premier ministre, Sylvanus Olympio et le CUT, remirent à plus tard la proclamation de l'indépendance. Le discours du Chef du gouvernement au lendemain de la victoire nationaliste tranche avec la position exprimée par la Juvento :

" Dans notre association, il y a des hommes âgés, nous ne sommes pas tous des jeunes et nous savons très bien que nous ne pouvons pas mener seuls notre pays, que nous nous avons besoin des techniciens de ce pays. Il me semble que c'est pouvoir le plus ordinaire, d'utiliser les techniciens et également de demander à la France de continuer à nous aider et de nous envoyer ses techniciens afin que nous puissions continuer le développement économique et social du pays 2".

Face à ces positions, les progressistes (PTP3-UCPN⁴), proposèrent le 30 août 1959 ou à défaut, le 28 octobre 1959. Le 30 avril 1959, le CUT, majoritaire à la Chambre des députés, trancha en faveur du 27 avril 1960, anniversaire des élections de 1958 et de la victoire des nationalistes (d'Almeida 1998 : 105). Le 11 mai 1959, soit onze jours après cette décision, le leader de la Juvento, Anani Santos, se désolidarisa du Gouvernement et présenta sa démission au Premier ministre. Ce coup d'éclat d'Anani Santos,



Essohanam BATCHANA, Maître de Conférence aux Universités du Togo

première fissure entre des alliés dont l'entente avait permis la victoire d'avril 1958, marqua la fin coalition CUT-Juvento. Aussi, la célébration bien que réussie de la fête de l'indépendance, le 27 avril 1960, ne mobilisa pas tous les Togolais, notamment ceux de la Juvento et de l'UDPT⁷. Malgré des réticences et la chute du régime Olympio, le 27 avril, fut commémoré avec faste, jusqu'en 1967.

Avec la prise du pouvoir par les militaires en janvier 1967, le 30 août¹, fut remis en scelle. Le 30 août 1969, dans un discours prononcé à Kpalimé, fief du CUT, le Président de la République, le Général Eyadema, lança un appel pour la création d'un grand mouvement, le Rassemblement du peuple togolais (RPT), créé trois mois plus tard, à la suite d'un Congrès tenu à Lomé du 29 au 30 novembre 1969. Depuis lors, le 30 août est célébré au Togo, non plus pour se commémorer la proclamation de la République autonome du Togo (RAT), mais l'appel "historique de Kpalimé".

Aussi, la célébration du 27 avril ne connut-elle plus le même éclat. A partir de 1974 et surtout de 1977, le 13 janvier, baptisé par les nouvelles autorités, " fête de la libération nationale ", devint l'occasion de grandes annonces du pouvoir³ : l'on célèbre " l'unité retrouvée⁴ " grâce au " Père de la Nation togolaise⁵ ", et à l'armée, dont il était le chef suprême.

De 1977 à 1986, la célébration du 13 janvier prima sur celle du 27 avril. Cette situation encouragea, le 21 avril 1987, le président de l'Assemblée nationale, Valentin Mawupé Vovor, qui introduit un projet de loi voté le 21 mai 1987, supprima le 27 avril de la liste des fêtes légales.

1.2. Des emblèmes nationaux dévoyés?

La République autonome du Togo (RAT), créée le 30 août 1956, était dotée des symboles d'un Etat autonome : un drapeau à fond vert comportant deux étoiles d'or (une symbolisant le Sud et l'autre le Nord), un drapeau griffé d'un drapeau français à l'angle supérieur gauche, une devi-

se (Union-Ordre-Travail), et un hymne (La Togolaise).

Les partis nationalistes opposés à la RAT, exploitèrent toutes les occasions pour se faire entendre. Charles King, Président de la 4^{ème} mission de visite des Nations-Unies, put mesurer leur hostilité au nouveau statut du Togo. Le 31 mai 1957, lors du passage de la mission onusienne à Lomé et en présence de celle-ci, deux jeunes membres de la Juvento arrachèrent et lacèrent le drapeau de la RAT que l'on était en train de hisser au stade Gouverneur- Montagné.

Le National, organe de la Juvento, relate cet incident avec une pointe d'humour : " En effet, ce jour-là, au stade municipal de la ville de Lomé, une réception a été organisée en l'honneur des membres de la commission spéciale d'information des Nations unies. A l'envoi des couleurs, tout le monde se mit au garde-à-vous. Le clairon sonna. Les gardes de cercle se présentèrent au pied du mât, un se mit à tirer sur la corde. Un jeune garçon vêtu comme un ouvrier traversa le garde et sauta rageusement dessus le drapeau, l'arracha et s'en accapara de force. Une véritable bataille s'engagea entre le jeune homme et la garde qui se rua sur lui alors que d'autres jeunes gens intervinrent pour lui porter secours. 16 personnes sont arrêtées et jugées pour "injures à l'emblème national togolais et violence à agents de la force publique".

Cet incident, salué par les nationalistes comme acte de bravoure, fut le premier geste de reniement des emblèmes nationaux et de l'héritage progressiste.

A l'indépendance en 1960, les nouvelles autorités nationalistes crurent nécessaire de changer les emblèmes du pays. Une Commission consultative fut créée pour étudier les propositions d'emblèmes et de l'hymne national. L'organe présidé par le Dr. Rudolph Comlan Tréno, décerna le prix de l'emblème national à Paul Ahyi et à Jean Johnson, concepteurs du drapeau retenu.

Par décision n° 31/MF/FE du 13 février 1960 du Ministre des

Suite à la page 6



LA PREMIÈRE DAME DU BÉNIN ANNONCÉE À LOMÉ

La première dame béninoise, Claudine Talon arrive à Lomé le 02 août prochain pour prendre part au forum international des pays francophones d'Afrique sur le leadership féminin qui aura lieu du 30 juillet au 05 août 2016.

Ce forum organisé par le Cercle d'initiatives citoyennes pour le challenge et le changement en Afrique (CICCA), sera un cadre d'échanges, de rencontre et de discussions permanentes pour poser les problèmes de la femme. Une manière d'amener la femme à prendre des décisions pour le développement intégral de l'Afrique.

Dans la foulée, de nombreuses femmes célèbres, entre autres l'ancienne présidente de la transition en République centrafricaine, Samba Panza, l'ancienne ministre française de la Justice, Christiane Taubira, la candidate à l'élection présidentielle au Bénin, Marie-Elise Gbéo et des Togolaises comme Brigitte Adjamagbo-Johnson, Secrétaire général de la Convention démocratique des peuples africaines (CDPA), Isabelle Ameganvi, Avocate au barreau de Lomé, Vice-présidente de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et Molgah Kadjaka Abougnima, présidente de la Chambre des Notaires du Togo.

Lancé en avril 2016, ce forum qui promeut le leadership féminin a primé trois femmes pour leur engagement à défendre la cause féminine. Il s'agit de Brigitte Adjamagbo-Johnson, Molgah Kadjaka Abougnima et Marie-Elise Gbéo.

Source : @IciLome

14ÈME SESSION DU CNUCED À NAIROBI : LE TOGO VEUT PASSER DES " DÉCISIONS AUX ACTIONS "



La délégation togolaise à Nairobi

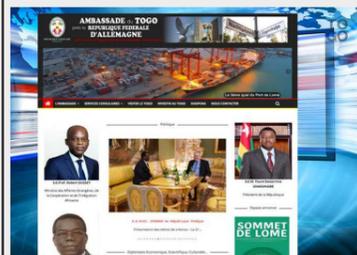
Le Togo est représenté à la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tient à Nairobi au Kenya du 17 au 22 juillet 2016. La délégation togolaise est conduite par le secrétaire général du ministère du Commerce Timothée Bamana.

Cette 14^e session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement est placée sous le thème : " Des décisions aux actions ". Dans son discours de lancement ce samedi 17 juillet, le Secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi a mis l'accent sur les défis et missions dévolus à son organisation en ce 21^e siècle. " La prospérité inclusive nous oblige à mettre beaucoup plus l'accent sur le bien-être des consommateurs et des citoyens ", a-t-il indiqué et de rappeler que les citoyens doivent disposer de plus de pouvoir sur le marché afin de " jouer un rôle actif dans la réalisation du développement durable et inclusif ".

La Conférence qui a démarré le 17 juillet, sera marquée par des " débats ministériels, des tables rondes de haut niveau, des sessions thématiques, d'un Forum mondial de l'investissement, d'un Forum mondial sur les produits de base, d'un Forum pour la jeunesse, d'un Forum de la société civile, entre autres ".

Source : @Afreepress

Zozo

L'AMBASSADE DU TOGO À
BERLIN LANCE SON NOUVEAU
SITE

L'ambassade du Togo en Allemagne vient de relooker son site pour une navigation plus facile. L'arborescence permet d'accéder à toute l'actualité sur la coopération entre les deux pays et d'obtenir des infos sur les possibilités d'investissement. Une rubrique dédiée est consacrée à la Diaspora, très importante en Allemagne.

Le site met en garde les contre-fausses pages Facebook créées au nom de l'ambassade et même de l'ambassadeur pour tenter d'abuser des internautes naïfs.

Source : @Republicoftogo

QUI POUR SUCCÉDER À ZUMA ?

La succession de Dlamini-Zuma à la présidence de la Commission de l'Union africaine (UA) est sans doute l'un des principaux enjeux du 27^e sommet de l'Union africaine, dont les travaux préparatifs ont débuté à Kigali en début de semaine.

Le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, est sur place.

Trois personnalités ont fait acte de candidature, l'Équato-Guinéen Agapito Mba Mokuy, la Botswanaise Pelonomi Venson-Moitoi et l'Ougandaise Speciosa Wandira-Kazibwe.

Certains chefs d'État ne cachent pas leur souhait de voir se présenter des candidats plus prestigieux.

L'élection pourrait être reportée à janvier 2017.

La situation au Soudan du Sud est aussi une préoccupation qui est revenue à plusieurs reprises dans les questions posées par la presse au ministre rwandais des Affaires étrangères.

Le Conseil exécutif s'est également penché sur la situation au Soudan du Sud, en Guinée Bissau et sur les enjeux sécuritaires, notamment en Afrique de l'Ouest.

Le 27^e sommet de l'organisation continentale aura lieu les 17 et 18 juillet.

Thème officiel retenu : 'Année africaine des droits de l'homme et du droit des femmes'.

Source : @Republicoftogo

RENCONTRE FAURE-AL SISILEN
MARGE DU SOMMET DE L'UA

Le président Faure Gnassingbé s'est entretenu dimanche à Kigali avec son homologue égyptien Abdel Fattah Al-Sisi. Les deux chefs d'État se trouvent dans la capitale du Rwanda à l'occasion du 27^e sommet de l'Union africaine.

Les discussions ont tout d'abord porté sur la situation en Turquie après le putsch déjoué dans la nuit de vendredi à samedi. Le Caire suit avec attention le développement de la situation sur place. Autres dossiers abordés, la situation au Burundi et au Soudan du Sud.

Sur le plan de la coopération bilatérale, MM. Gnassingbé et Al-Sisi se sont félicités du dynamisme des échanges politiques et économiques.

En avril dernier, le président togolais avait effectué une visite officielle en Égypte.

Abdel Fattah Al-Sisi avait à ses côtés Ibrahim Malhab, conseiller en développement stratégique à la présidence.

Source : @Republicoftogo

POLITIQUE/ATELIER DU HCRRUN : QUELQUES EXPOSES LES ROLES ET LES RESPONSABILITES DES ACTEURS ET PARTIS PRENANTS DANS LE PROCESSUS DES REFORMES : APPROCHE DU CHERCHEUR

Thème : LES ACTEURS POLITIQUES FACE A LA QUETE D'UNE IDENTITE
TOGOLAISE ET D'UNE RECONCILIATION NATIONALE (1ere partie)

Suite de la page 5

Finances, Hospice Omoru Dominique Coco, une prime de 25 000 francs CFA fut accordée à chacun des co-concepteurs.

La logique de renouvellement des emblèmes nationaux et des lieux de mémoires, inspira la construction d'un monument de l'indépendance, un ouvrage réalisé par l'architecte français Georges Coustère aidé dans sa tâche par son frère, François ainsi, que des togolais Paul Ahyi et Djato Monsila.

Certes, ces réalisations sont d'une ingéniosité remarquable, mais les progressistes n'étaient pas associés à

leur conception. Mieux, elles symbolisaient la disparition des emblèmes de la

RAT. Robert Ajavon, Président du PTP, dénonça cette politique qui consista à effacer de la mémoire du Togo, les traces de leur passage :

"Aucune trace de notre passage ne paraît résister. Toutes nos archives ont été, semble-t-il, systématiquement détruites. Seul le monument érigé pour fixer dans la pierre un moment historique capital de notre pays dresse encore sa sobre et pure silhouette vers le ciel. Mais parce qu'il n'était pas possible d'effacer aussi cette trace de notre œuvre,

on la mua en "monument aux morts". Ce fut un sacrilège !" (Ajavon 1989).

En 1989, soit trente-un (31) ans après la défaite progressiste d'avril 1958, Robert Ajavon crut utile de publier un ouvrage afin "que la nouvelle génération et celles qui viendront n'ignorent pas l'œuvre de leurs prédécesseurs" (Ajavon 1989 :7-8). L'introduction de ce livre sur fond d'amertume, est ponctuée d'une leçon d'histoire :

"La roue tourne et chacun est sur un point de la roue. On est tantôt en bas, tantôt en haut. Quoi que fasse l'homme, il ne peut empêcher la roue

Par Essohanam BATCHANA, Maître de Conférences, Université de Lomé, Département d'Histoire et d'Archéologie

de tourner... Oui. L'angoisse de voir s'écrouler en un jour l'œuvre que je croyais éternelle et à laquelle j'ai consacré tant de moments précieux et exaltants de ma vie" (Ajavon 1989).

Ces leçons de vie ne s'adressaient certainement pas aux seuls nationalistes, puisque les emblèmes réalisés par eux furent aussi abandonnés par le RPT, parti unique érigé en parti-État, par la Constitution de la 3^{ème} République (1980). En effet, le régime RPT manifesta aussi la volonté de faire disparaître les attributs de l'indépendance, en particulier, de démanteler le monument de l'indépendance, arguant de sa disharmonie dans le paysage¹, dès la construction de la Maison du RPT², du Centre administratif et des services financiers (CASEF) et de l'hôtel du 2 Février³. Le projet de la démolition du monument de l'indépendance ne fut pas exécuté, mais une statue⁴ du président Gnassingbé Eyadema, fut érigée en face de la Place de l'indépendance. L'hymne du RPT, "Unité togolaise" et la devise du parti "Union, Paix, Solidarité" devinrent ceux de la République togolaise.

Au début de la décennie 1990, des Togolais dénoncèrent cette politique qui consista à dévoyer les emblèmes de l'indépendance (Tété-Adjalo 2006 : 253). La promulgation le 12 avril 1991 de la charte portant création des partis politiques et la convocation de la Conférence nationale souveraine (juillet-août 1991), sonnèrent le glas des symboles du parti unique et du culte du président Eyadema.

Asuivre...

TRANSPORT : Baisse des performances des activités terrestres, portuaires et aériennes

SELON LE ministère de l'Economie et des Finances, le nombre de véhicules à " quatre roues " immatriculés à la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires, a diminué de 21,7% et 19,0% respectivement par rapport au quatrième trimestre 2015 et au premier trimestre 2016. Par contre, le nombre de véhicules à " deux roues " immatriculés a augmenté de 18,8% et 8,8% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

1. Trafic au Port Autonome de Lomé (PAL)

Le trafic portuaire total s'établit à 3.137,4 milliers de tonnes au premier trimestre 2016 contre 3.680,9 milliers de tonnes au trimestre précédent et 3.866,1 milliers de tonnes un an plus tôt, soit une diminution respectivement de 14,8% et 18,8%.

Les marchandises débarquées

Au premier trimestre 2016, la quantité de marchandises débarquées au PAL s'élève à 1.171,9 milliers de tonnes, en régression de 24,4% et 40,0% respectivement par rapport au trimestre précédent et à la même période de 2015.

La régression des marchandises débarquées en variation trimestrielle est imputable à la baisse des importations des produits alimentaires, des matériaux de construction et des autres produits respectivement de 27,5%, 21,6% et 53,2%.

La baisse en glissement annuel s'explique essentiellement par le recul de l'importation des produits pétroliers, des matériaux de construction et du transit respectivement de 75,9%, 14,6% et 22,9%.

Les marchandises embarquées

Au premier trimestre 2016, les marchandises embarquées ont augmenté de 51,8% par rapport au quatrième trimestre 2015 pour s'établir à 271,8 milliers de tonnes. En glissement annuel, elles sont en hausse de 0,5%.

La quantité des produits agricoles

exportés s'établit à 101,2 milliers de tonnes, soit une progression de 138,7% et 10,2% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

Le transbordement et les navires accostés

Le transbordement de marchandises s'établit à 1.693,7 milliers de tonnes au premier trimestre 2016, en régression de 13,2% par rapport au trimestre précédent et en progression de 3,1% par rapport à la même période de 2015.

Le nombre de navires ayant accosté au PAL au premier trimestre 2016 s'est chiffré à 335, en régression de 6,9% et 0,6% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

Sur la même période, le tonnage moyen par navire est de 9,4 milliers de tonnes, en baisse de 8,4% et 18,4% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

2. Trafic aéroportuaire Fret aérien

Au premier trimestre 2016, le fret aérien total à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) de Lomé se chiffre à 2.472,2 tonnes contre 3.390,5 tonnes au quatrième trimestre 2015, soit une baisse de 27,1%. Par rapport au premier trimestre 2015, il est en baisse de 1,8%.

En variation trimestrielle, le fret embarqué, le fret débarqué et le fret en transit ont régressé respectivement de 20,6%, 34,4% et 5,1%. En glissement annuel, le fret embarqué et le fret en transit ont régressé respectivement de 4,8% et 53,5% tandis que le fret débarqué a progressé de 21,2%.

Trafic de passagers

Le trafic total des passagers à l'AIGE s'élève à 162.432 passagers au premier trimestre 2016, en baisse de 9,0% par rapport au quatrième trimestre 2015. Les départs, les arrivées et la correspondance ont diminué respectivement de 13,3%,

14,9% et 9,8% alors que les passagers en transit ont progressé de 68,5%.

Par rapport au premier trimestre 2015, le trafic total des passagers a augmenté de 2,8%. Cette hausse s'explique par les arrivées, la correspondance et le transit qui ont progressé respectivement de 3,4%, 6,4% et 5,9%.

Mouvements d'aéronefs

Au premier trimestre 2016, il est enregistré 3.010 mouvements d'aéronefs à l'AIGE, en hausse de 82,1% en variation trimestrielle et de 103,7% en glissement annuel. Cette hausse s'explique par un changement intervenu dans le traitement des données depuis le premier janvier 2016.

COMMUNIQUE

L'Association "DIEU EST AMOUR" dont l'objectif est de promouvoir l'amitié, la solidarité et d'œuvrer à l'épanouissement de ses membres à travers des réjouissances d'ordre social et culturel et surtout porter assistance par des actions de solidarité en dons de toute nature aux enfants démunis, était en fête le week end dernier.

Après quatre ans d'existence et deux ans officiellement, elle a tenu samedi 02 juillet dernier son Assemblée Générale où elle a fait le point de ses différentes activités. Et à l'issue des travaux, les membres ont procédé au renouvellement du Bureau Exécutif pour un mandat de deux ans à savoir :

Présidente : Josiane OKORIE-JOHNSON

Vice-Président : Pascal DJONDO

Secrétaire Général : Guy Mario ABALO

Secrétaire Général Adjoint, chargé de l'Organisation :

Olivier ANANI-TOULASSI

Trésorière Générale : Martine PAGNA

Trésorière Générale Adjointe : Catherine APEDO

1er Conseiller : Eugène TAMAKLOE

2ème Conseiller : Delphine Massan GBEBE

3ème Conseiller : Christine Adolé BLIVI

Deux Commissaires aux comptes ont été également élus : Ginette DJONDO-JOHNSON et PIO Claire.

Au lendemain donc de ces travaux, les membres actifs, membres d'honneur, sympathisants et amis de "DIEU EST AMOUR" ont célébré le Premier anniversaire de l'Association dans l'Amour et la Fraternité. Sa Présidente Josiane OKORIE-JOHNSON a saisi l'occasion pour féliciter tous ceux qui de près ou de loin ont participé de diverses manières à la réussite de cette fête.

Le Secrétaire Général
Guy Mario ABALO

LE PHENOMENE DE CORRUPTION : PARLONS-EN

LA CORRUPTION qui autrefois était un sujet tabou, est aujourd'hui objet d'une attention particulière. En effet, ce phénomène est au cœur des débats aussi bien au niveau des instances nationales que sur le plan international. Qu'il s'agisse de trafic d'influence, de népotisme, du favoritisme, du clientélisme, de pot-de-vin, de dessous-de-table, de détournement de fonds, d'extorsion, de collusion, d'entraves à la justice... La corruption apparaît comme un fléau planétaire multiforme aux effets dévastateurs sur plusieurs plans, notamment économique, social, administratif, politique.

Pour bien appréhender le phénomène de corruption, il est d'abord important de passer en revue quelques définitions, ensuite recenser ses diverses opportunités/manifestations et ses conséquences.

I- Essai de définitions

Étymologiquement, le concept de corruption vient du verbe corrompre, du latin " corrumpere ", brisé complètement, détérioré physiquement ou moralement ". La notion de corruption paraît parfois insaisissable à cause de ses multiples facettes. Le caractère multiforme de la corruption se révèle à travers la pluralité de ses définitions.

Le Groupe Multidisciplinaire sur la Corruption (GMC) du Conseil de l'Europe insiste sur la difficulté de cerner avec exactitude les bornes légales du phénomène mais rappelle que sa nature relève de l'abus de pouvoir ou de l'improbité dans la prise de décision. Elle l'a défini comme " une rétribution illicite ou tout autre comportement à l'égard des personnes investies de responsabilités dans le secteur public ou le secteur privé, qui contrevient aux devoirs qu'elles ont en vertu de leur statut d'agent d'État, d'employé du secteur privé, d'agent indépendant ou d'un autre rapport de cette nature et qui vise à procurer des avantages indus de quelque nature qu'ils soient, pour eux-mêmes ou pour un tiers ".

Selon Transparency International : " la corruption résulte du comportement de la part d'agents du secteur public, qu'il s'agisse de politiciens ou de fonctionnaires, qui s'enrichissent, eux ou leurs proches, de façon illicite, à travers l'abus des pouvoirs publics qui leurs sont confiés ".

La Banque mondiale la définit comme le fait d'" utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel ".

Pour l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO elle est " une utilisation systématique d'une charge publique pour un avantage privé, qui a un

Impact significatif sur la disponibilité et la qualité des biens et services éducatifs et, en conséquence, sur l'accès, la qualité ou l'équité de l'éducation ".

Au Togo, selon l'article 594 de la loi portant nouveau Code Pénal, " Constitue une corruption des agents publics nationaux, le fait par :

- toute personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public ou tout agent de l'Etat de solliciter ou d'agréer, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour lui-même, pour autrui ou une entité afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat;

- tout magistrat, juré ou toute autre personne siégeant dans une formation juridictionnelle, tout fonctionnaire au greffe d'une juridiction, tout arbitre ou tout expert nommé soit par une juridiction, soit par les parties ou

toute personne chargée par l'autorité judiciaire d'une mission de conciliation ou de médiation, de solliciter ou d'agréer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour lui-même ou pour autrui ou une entité pour l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction;

- toute personne de proposer à tout moment des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour elle-même, pour autrui ou une entité afin d'obtenir d'une des personnes citées aux points 1 et 2 ci-dessus, l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction, ou de céder aux sollicitations de ces personnes. "

La notion de corruption semble évoluer avec la société et ne se satisfait pas d'une définition rigoureuse ; cependant, quelques similitudes apparaissent dans toutes les acceptions. Ainsi, de manière générale, nous pouvons définir la corruption comme : l'usage abusif d'un pouvoir reçu par délégation, à des fins privées.

II- Les manifestations/opportunités de la corruption

Nous partons du principe que la corruption n'est pas forcément liée à un intérêt pécuniaire, elle peut revêtir diverses formes. La corruption se manifeste dans plusieurs secteurs d'une nation, nous pouvons citer à titre indicatif :

- connivence des agents avec les contribuables/usagers dans les fausses déclarations douanières et fiscales (sous-évaluation, sous déclaration, fausses dénomination des marchandises importées, glissement tarifaire, etc.) contre une somme d'argent ;

- connivence des agents avec les contribuables dans l'évasion fiscale (dissimulation de la base taxable, surévaluation des charges, minoration du chiffre d'affaires, etc.) contre une somme d'argent ;

- raquettes ou extorques par des douaniers des déclarants/transitaires de sommes d'argent à chaque point de passage alors qu'ils ont payé les droits et taxes en bonne due forme ;

- trafic d'influence (les élites utilisent leur position pour obtenir des privilèges, passent outre le droit, les procédures ou refusent de se soumettre aux obligations légales ou réglementaires) ;

- harcèlement ouvert ou insidieux des usagers/contribuables ;

- favoritisme, copinage, clientélisme, népotisme (des traitements de faveur accordés aux amis, parents et relations) ;

- détournement des recettes fiscales encaissées ;

- carnets des reçus parallèles ;

- falsification des documents ;

- Favoritisme dans le processus de recrutement des agents ;

- Manipulation du processus de passation des Marchés publics ;

- infiltration non autorisée du système Informatique.

III- Conséquences de la corruption

Selon la déclaration d'ARUSHA (révisée), les effets négatifs de la corruption se présentent comme suit :

- diminution de la sécurité nationale et de protection de la communauté,

- fraude fiscale et déperdition de recettes,

- déclin des investissements étrangers,

- surcroît des dépenses dont le coût est à la charge de la communauté,

- persistance d'obstacles aux échanges internationaux

et à la croissance économique,

- moindre confiance des usagers envers les institutions publiques,

- diminution du niveau de confiance et de coopération entre les administrations et les autres organismes publics,

- amoindrissement du niveau de respect volontaire des lois et règlements,

- affaiblissement de l'esprit du corps et du moral du personnel.

Le phénomène de corruption apparaît ainsi donc comme une gangrène qui ronge la société toute entière. Ses conséquences sont multiples et l'on ne saurait les énumérer de manière exhaustive.

Sur le plan économique :

La corruption favorise l'évasion des recettes fiscales et douanières et une mauvaise allocation des ressources nationales et internationales ; favorise la fuite des capitaux ; augmente les coûts administratifs en accroissant les coûts informels dans les coûts de transactions ; pousse à négliger un travail de qualité, par la recherche incessante de pots-de-vin ; introduit et protège des monopoles inefficients entravant la libre concurrence ; elle décourage les investissements étrangers.

Sur le plan social :

Elle accentue l'instabilité et la destruction des systèmes de légitimation et d'intégration nationale ; réduit le sens moral, civique et développe l'incivisme ; précarise davantage la situation des personnes les plus vulnérables.

Sur le plan institutionnel :

Elle érode la mission de contrôle de l'action gouvernementale par le parlement et provoque l'instabilité des institutions ; elle développe le clientélisme et les systèmes de faveurs en permettant l'achat direct ou indirect des votes ; discrédite les partis politiques et renforce le développement des mouvements populistes ; est une des premières causes des violations des droits de l'homme et accentue l'impunité ; développe le blanchiment ; développe le trafic de drogue ; développe le terrorisme ; accroît la criminalité.

Au niveau de l'administration publique :

Elle réduit l'efficacité de l'administration publique et partant, de l'action gouvernementale ; freine l'application des mesures de bonne gouvernance des institutions nationales ; augmente les coûts des services publics les rendant inaccessibles aux plus vulnérables ; est source de tracasseries administratives et favorise les pénuries pour créer de nouvelles opportunités illicites.

L'Office Togolais des Recettes, conscient du danger que représente la corruption pour la collecte des recettes au profit de l'Etat, a fait de la lutte contre la corruption, son fer de lance et notre leitmotiv est " Tolérance zéro à la corruption ". Il exhorte et encourage ainsi le public à dénoncer la corruption à travers le numéro vert 8280 ;

l'adresse mail anticorruption@otr.tg, ou directement à nos bureaux sis au 41, rue des impôts - BP 20823 - Tél : 22 53 14 00.

Dans notre prochain numéro, nous vous présenterons : les instruments mis en place par l'Office Togolais des Recettes pour combattre la corruption en son sein.

MouhamedNour-Dine ASSINDOH,

Directeur Anti-Corruption, p.i.

Contact : Tel : +228 91 74 14 55

E-mail : anticorruption@otr.tg

CAF RAM-TOGO

Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers
 Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle
 Marquage et Impression des Supports de communication
 Prestation de service

Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74



Nuptia

Evenement - ciel

Organisation de voyage de noces
 Reportage photo/vidéo
 Listes de mariage
Traiteur
 Diners d'affaires
 Petit déjeuner d'affaires
Cocktails
 Wedding cake
 Fleurs à gogo
Bouquets à domicile
 Fêtes à thème
Soirées VIP
 Enterrement de vie de jeune fille / garçon
Location de voitures
 Cadeaux
 Célébration des naissances
 Gala
 Mise en beauté
 Soins esthétiques

*Soufflez...
 on s'en occupe!*

France:
 (+33) 06 23 24 61 30
 Togo:
 (+228) 90 19 50 80
 (+228) 90 20 05 40

Ne pas jeter sur la voie publique . Nuptia Evenement Ciel .